

# Japon

## A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Japon compte 78 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Cinquante de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Le Japon a signé l'IM en 2017 et déposé son instrument d'acceptation le 26 septembre 2018. L'IM est entré en vigueur pour le Japon le 1er janvier 2019. Le Japon a par la suite formulé des notifications supplémentaires afin d'élargir la liste conventions qui seront couvertes aux fins de l'IM<sup>90</sup>. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet. Le Japon n'a pas notifié ses conventions avec l'Arménie, le Bélarus, le Brésil, le Brunei Darussalam, le Sri Lanka, la Suisse, les États-Unis, le Viet Nam et la Zambie, qui n'ont pas adhéré à l'IM ou qui l'ont rejoint, mais n'ont pas notifié leurs conventions avec le Japon dans leur liste définitive de réserves et de notifications aux fins de l'IM. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. Le Japon a indiqué qu'il notifierait ces conventions une fois que les partenaires conventionnels auront adhéré à l'IM et notifié leurs conventions avec le Japon dans leur liste définitive de réserves et de notifications aux fins de l'IM, sauf dans les cas où la convention sera mise à jour par le biais de négociations bilatérales afin de la rendre conforme au standard minimum.

Le Japon a signé un instrument bilatéral de mise en conformité concernant sa convention avec la Suisse.

Le Japon a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans sa convention avec l'Azerbaïdjan\*.

Le Japon a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs que les conventions conclues avec l'Arménie, le Bélarus, le Brésil, le Brunei Darussalam, le Sri Lanka, le Viet Nam et la Zambie ne soulevaient pas de préoccupations significatives en matière de chalandage fiscal au regard de sa juridiction.

Le Japon met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP pour ses conventions conformes avec l'Arabie saoudite, le Canada, le Chili, la Corée, les Émirats arabes unis, l'Équateur\*, l'Égypte, la Finlande, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, Israël, la Jamaïque, le Kazakhstan, le Luxembourg, la Malaisie, le Maroc, la Norvège, Oman, le Pakistan, le Pérou, la Pologne, le Portugal, le Qatar, la République slovaque, la République tchèque Singapour, la Serbie, la Slovénie et l'Ukraine et l'Uruguay. Le Japon met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP associée à la règle LOB pour ses conventions conformes avec l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Géorgie, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et l'Ouzbékistan\*<sup>91</sup>.

<sup>90</sup> Le 14 février 2020, le 22 juillet 2020 et le 21 avril 2022, le Japon a formulé des notifications supplémentaires afin d'élargir la liste conventions qui seront couvertes aux fins de l'IM.

<sup>91</sup> Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, le Japon choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM). Le Japon a formulé une réserve conformément à l'article 6(4) de l'IM afin de ne pas appliquer l'article 6(1) concernant les conventions qui contiennent déjà la version adéquate du préambule (une convention).

## B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec le Japon.

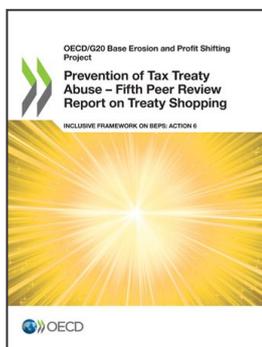
### Synthèse de la réponse de la juridiction — Japon

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Allemagne	Oui, autres		COP + LOB
3	Arabie saoudite	Oui, IM		COP
4	Australie	Oui, IM		COP + LOB
5	Autriche	Oui, autres		COP + LOB
6	Azerbaïdjan*	Non	Non	
7	Belgique	Oui, autres		COP + LOB
8	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
9	Canada	Oui, IM		COP
10	Chili	Oui, autres		COP
11	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
12	Corée	Oui, IM		COP
13	Croatie	Oui, autres		COP + LOB
14	Danemark	Oui, autres		COP + LOB
15	Égypte	Oui, IM		COP
16	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
17	Équateur*	Oui, autres		COP
18	Espagne	Oui, autres		COP + LOB
19	Estonie	Oui, autres		COP + LOB
20	États-Unis	Non	Non	LOB détaillée
21	Fédération de Russie	Oui, autres		COP + LOB
22	Fidji*	Non	Oui, IM	COP
23	Finlande	Oui, IM		COP
24	France	Oui, IM		COP + LOB
25	Géorgie	Oui, autres		COP + LOB
26	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
27	Hongrie	Oui, IM		COP
28	Inde	Oui, IM		COP
29	Indonésie	Oui, IM		COP
30	Irlande	Oui, IM		COP
31	Islande	Oui, autres		COP + LOB
32	Israël	Oui, IM		COP
33	Italie	Non	Oui, IM	COP
34	Jamaïque	Oui, autres		COP
35	Kazakhstan	Oui, IM		COP
36	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
37	Lettonie	Oui, autres		COP + LOB
38	Lituanie	Oui, autres		COP + LOB
39	Luxembourg	Oui, IM		COP
40	Malaisie	Oui, IM		COP
41	Maroc	Oui, autres		COP
42	Mexique	Non	Oui, IM	COP
43	Norvège	Oui, IM		COP

44	Nouvelle-Zélande	Oui, IM		COP + LOB
45	Oman	Oui, IM		COP
46	Ouzbékistan*	Oui, autres		COP + LOB
47	Pakistan	Oui, IM		COP
48	Pays-Bas	Oui, IM		COP + LOB
49	Pérou	Oui, autres		COP
50	Pologne	Oui, IM		COP
51	Portugal	Oui, IM		COP
52	Qatar	Oui, IM		COP
53	République slovaque	Oui, IM		COP
54	République tchèque	Oui, IM		COP
55	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
56	Royaume-Uni	Oui, IM		COP + LOB
57	Serbie	Oui, autres		COP
58	Singapour	Oui, IM		COP
59	Slovénie	Oui, autres		COP
60	Suède	Non	Oui, IM	COP + LOB
61	Suisse	Non	Oui, autres	COP + LOB
62	Thaïlande	Non	Oui, IM	COP
63	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
64	Ukraine	Oui, IM		COP
65	Uruguay	Oui, autres		COP

## Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Arménie	Oui
2	Bangladesh*	Non
3	Bélarus	Oui
4	Brésil	Oui
5	Brunei Darussalam	Oui
6	Kirghizistan*	Non
7	Moldova*	Non
8	Philippines*	Non
9	Sri Lanka	Oui
10	Tadjikistan*	Non
11	Turkménistan*	Non
12	Viet Nam	Oui
13	Zambie	Oui



Extrait de :

## Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping

### Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9afac47c-en>

#### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Japon », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e5c289d5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.